



Nouveaux regards sur la ville

« Politique locale »

Pro-mouvoir les bourgs ruraux, un urbanisme tous-terrains.

Intervenant :

Hugo RECEVEUR, paysagiste.

Résumé :

En Auvergne, les paysagistes répondent surtout à des appels d'offres d'aménagement de bourgs ou de chartes architecturales et paysagères. La place de l'habitant mérite d'être valorisée, dans le cadre de l'aménagement d'un village ou d'un projet d'urbanisme, en ce qu'il peut apporter des solutions. Même si l'espace public est restreint dans les villages auvergnats, dans la tradition, de nombreux néo-ruraux les habitent désormais, avec des attentes différentes en termes d'entretien de voiries. L'appel d'offres émis par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez sur les périurbains a ainsi donné lieu à l'ouvrage *Clermont au loin*. Ainsi, un groupe d'architectes, de paysagistes et de photographes a sillonné tous les espaces périurbains autour de Clermont-Ferrand, échangé avec les élus et développé de multiples scénarios sur la question de la densification pavillonnaire, de la densification dans les zones d'activité et la mutation de certains tissus urbains. Ainsi, certains pavillons proposent des activités bénéfiques au public, comme des crèches ou des boulangeries, couplées avec l'habitat. Une boulangerie de 200 mètres carrés a été aménagée en habitat, avec un magasin d'exposition de 60 mètres carrés destiné à promouvoir l'urbanisme des villages, à accueillir et à conseiller le public. Un urbanisme participatif analogue à Bimby a été développé à Courpières, avec un local de 70 mètres carrés et un site Internet. Ainsi, plusieurs scénarios, là encore, ont été élaborés, et les habitants invités à participer à la ville du futur.

Retranscription :

Hugo RECEVEUR : Je me suis installé en Auvergne voici quatre ans, par lassitude de Paris. J'avais travaillé à la capitale pendant quatre ans. J'ai visionné un film sur l'aménagement et le développement des territoires en Auvergne. L'intervenant avait décidé de travailler à distance, en Auvergne, dans une maison de plus de 300 mètres carrés. Ainsi, ma compagne et moi avons pris le parti de quitter Paris et de nous installer en Auvergne, après avoir analysé les avantages comparatifs en termes de population et de dynamique de cette région et de Montpellier. Nous avons été séduits par l'Auvergne. L'agglomération est le tissu métropolitain, soit le cœur de l'Auvergne. Deux poumons sont constitués du Parc Naturel Régional des Volcans et le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Nous avons trouvé une maison de bourg de 170 mètres carrés et de 60 mètres carrés de terrasse, sans jardin, pour le prix d'un appartement parisien de 30 mètres carrés. Je pouvais y installer mon agence sur 30 mètres carrés. J'ai déposé des appels d'offres dans les villages. J'ai entendu qu'en

Auvergne, les paysagistes travaillaient sur les programmes d'aménagement de bourg et sur les chartes architecturales et paysagères. J'ai répondu à un aménagement de bourg. Après avoir travaillé avec le CETE sur la façon de collaborer avec les élus et de leur proposer des solutions, nous avons expliqué que l'habitant détenait sa place dans un projet d'aménagement de village ou dans un projet d'urbanisme. Ainsi, l'habitant pouvait apporter des solutions pour minimiser les risques d'inondation ou valoriser le bourg.

Ainsi, les acteurs de la commune sont la municipalité, les habitants et les habitants paysagistes. Le modèle auvergnant permet aux habitants de participer à l'esprit du village. L'espace public est restreint. De nombreux villages conservent cette image. Cependant, le fonctionnement n'est plus le même. En effet, de nombreux néo-ruraux y habitent désormais. Ils attendent que leur rue soit nettoyée à l'instar de la voirie parisienne. Nous avons réalisé des découvertes fabuleuses, avec des méthodes de construction relativement astucieuses. Au cours d'une promenade, nous avons vu une ancienne grange détruite, avec une maison. Je me suis ensuite porté candidat à un appel d'offres émis par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez sur les périurbains. Ce travail a donné lieu à l'ouvrage *Clermont au loin*. Avec une troupe d'architectes, de paysagistes et de photographes, nous avons sillonné tous les espaces périurbains. Des expositions ont été organisées. Nous avons échangé avec les élus. Nous avons mené une expérimentation et développé de multiples scénarios sur la question de la densification pavillonnaire, de la densification dans les zones d'activité et la mutation de certains tissus urbains.

Ces découvertes ont repoussé notre idée du pavillonnaire. Nous avons trouvé un pavillon en crèche associative. Nous avons découvert également un logement associé à une zone d'activité. Un autre pavillon rebondit sur un espace du PLU décrit comme « zone d'activité », qui propose une autre manière d'étendre son espace commercial.

Un article de Laurent Chalot, jeune docteur en géographie a traité des *boomburbs* (villes périurbaines qui ont très rapidement grandi) dans le quotidien le Monde. Ainsi, Cournon-en-Auvergne a été précurseur. À l'époque où toutes les villes investissaient dans le grand ensemble, elle a opté pour le pavillonnaire, suite au phylloxéra et à la crise viticole.

Peu à peu, j'ai décidé d'être plus proche des habitats. Nous avons décidé d'investir, de densifier et de nous approprier un local, pour travailler de manière douce à l'échelle d'une commune, en échange du loyer. Non contents d'avoir le premier logement, nous avons une boulangerie de 200 mètres carrés, avec 60 mètres carrés de magasin d'exposition pour promouvoir l'urbanisme des villages. Nous accueillons du public, expérimentons sur le terrain et conseillons les habitants sur un territoire en transition. Nous avons rencontré les habitants autour d'entretiens très ouverts. Ils nous ont prouvé leur connaissance très fine. Ils n'avaient pas attendu la Mairie pour avoir un espace public. Les matériaux de construction avaient été récupérés pour construire des cabanes pour enfants dans un bois classé.

Nous avons ensuite répondu à un autre appel d'offres du Parc Régional du Livradois-Forez, intitulé Habiter autrement les centres bourgs. Trois communes ont été sélectionnées pour accueillir des équipes pluridisciplinaires. Nous nous sommes portés candidats. Ainsi, nous avons été invités à travailler sur la ville de Courpières. Nous avons développé des méthodes analogues à Bimby, soit un urbanisme participatif. En parallèle du local, nous avons conçu un site Internet. De nombreux

locataires, futurs propriétaires potentiels, sont venus inaugurer le local, étendu sur 70 mètres carrés. Nous avons envisagé ensemble des scénarios et tenté d'inviter les habitants à participer la ville de demain.

De la salle : Je suis intéressé par la démarche, les avantages et les problèmes amenés par Bimby. Or j'ai entendu des expériences, des projets urbains sympathiques, mais ce n'était pas mon but. Je souhaitais entendre une définition de Bimby. Quel est le lien entre le travail qui vient d'être exposé et la démarche Bimby ? Aujourd'hui, je me demande quelles informations nous recevrons. Je suis surpris d'entendre une définition de l'espace public. Un colloque à Paris me prend du temps et de l'argent. Je ne suis pas venu entendre parler d'espace public. La concertation, la coproduction avec les habitants ne datent pas d'hier. Bimby nous signifie que de nombreux logements sont constructibles compte tenu de l'étendue de notre territoire. J'aimerais du retour sur le financement public que vous avez reçu, non sur ces expériences, qui, en dépit de leur respectabilité, n'ont pas de relation avec Bimby.

L'animateur : Nous aurions pu choisir de mener un colloque synthétique. Nous avons pris un parti différent. Ainsi, nous avons multiplié les ateliers pour aborder de nombreuses questions. Dans le cadre des présentations, nous étions intéressés par les nouveaux regards, soit d'éventuelles questions et d'éventuels prolongements pour demain. Très concrètement, chaque article a donné lieu à des fiches PLU. Nous avons mené des entretiens avec les habitants pour connaître leurs aspirations. Cinq ateliers ont présenté ces résultats en parallèle. Pour avoir des approfondissements plus opérationnels, profitez de la séance d'ateliers qui se tiendra demain. Tel était notre choix éditorial.

De la salle : Je viens de l'atelier espaces publics et j'ai la même lecture.

Hugo RECEVEUR : La vraie question est de savoir comment faire la ville sur la ville. Je ne vous définis pas l'espace public. Si vous m'en donnez le temps, je vous expliquerai comment les habitants élaborent l'espace public.

L'animateur : J'invite l'assemblée à se rendre au cocktail et à poursuivre les débats.



www.bimby.fr

 PARTENAIRES

